



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 23/06/2022

**Direction départementale des Finances Publiques
de Haute-Corse**

Pôle d'évaluation domaniale

Square Saint Victor CS 50110

20291 BASTIA CEDEX

mél. : ddfip2b.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur départemental des Finances
publiques de Haute-Corse

à

POUR NOUS JOINDRE

MONSIEUR LE MAIRE DE BASTIA

1, AVENUE PIERRE GIUDICELLI

Affaire suivie par : Julien Fantino

téléphone : 04 95 32 88 21

courriel : julien.fantino@dgfip.finances.gouv.fr

20410 BASTIA CEDEX

Réf. DS:9051769

Réf LIDO/OSE : 2022-99999-46811

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien :

emprises de terre

Adresse du bien :

chemin de Marinacce – 20200 BASTIA

Département :

Haute-Corse

Valeur vénale :

QUINZE EUROS le m² (15€/m²)

1 - SERVICE CONSULTANT

VILLE DE BASTIA

affaire suivie par : Josefa NEGRONI

2 - DATE

de consultation : 13/06/2022

de réception : 13/06/2022

de visite : pas de visite effectuée

de dossier en état : 23/06/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession à un riverain d'une partie du chemin communal au droit de la parcelle BN 256.

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Portion du chemin communal au droit de la parcelle BN 256.

5 – SITUATION JURIDIQUE

Bien évalué libre de toute occupation.

Propriétaire : ville de BASTIA

6 - URBANISME – RÉSEAUX

Zone UE

7 - DATE DE RÉFÉRENCE

Évaluation à la date actuelle.

8 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

Par comparaison. Prorogation de l'avis de juin 2021.

La valeur vénale est fixée à : QUINZE EUROS le m² (15 €/m²)

9 - DURÉE DE VALIDITÉ

Un an

10 - OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances
publiques
et par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fantino Julien', written in a cursive style.

Fantino Julien,
Inspecteur évaluateur des Domaines